Image not found or type unknown

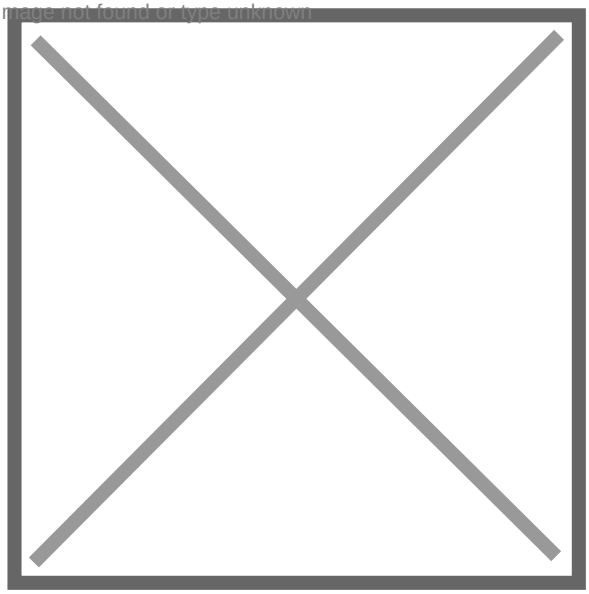

Indivision et squatteur instalé par un des membres sans l'accord

Par **lacenaire**, le **01/06/2013** à **12:17**

Bonjour,

Nous sommes en indivision sur la maison paternelle depuis plus de quinze ans.
Aucun de nous n'y vis régulièrement mais je suis le seul a vraiment y venir et à l'entretenir.
Depuis plus de quatre ans maintenant nous avons permis a l'ex de ma mère décédèe (mes parents se sont séparés alors que nous étions enfant. donc rien à voir avec cette maison)de s'installer dans la maison pour l'aider à redémarrer.
Cette situation s'éternise et cela fait plus de deux ans que j'ai signifié que je voulais que cela cesse.
Cette personne que je considère aujourd'hui comme un squatteur, reste avec l'assentiment de ma soeur. (notre autre frère se désintérèsse de la question).
J'ai essayé la conciliation mais devant le manque de volonté et au vu des conflits que cela entraine aujourd'hui j'aimerai engager une procédure en espérant que le fait de la déclencher puisse changer les choses.
Cette maison a été mise en vente mais c'est un bien difficile à vendre aujourd'hui et que j'essaye de ne pas brader...
Quelles sont les démarches envisageables?
Merci de votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés